



Télex Spécial

Informations municipales

Informations municipales

Mesures prises par la Mairie d' Auzeville Tolosane suite au confinement

La cellule de crise présidée par le Maire d'Auzeville-Tolosane, a pris les premières mesures suite au confinement décidé par le gouvernement :

- La mairie et ses services restent ouverts aux horaires habituels.
- La mairie annexe et l' Agence Postale Communale restent ouvertes.
- La médiathèque est fermée jusqu'à nouvel ordre.
- L'école est maintenue. Un protocole sanitaire particulier sera mis en place avant le 9 novembre 2020.
- La restauration scolaire est assurée en tenant compte du protocole sanitaire renforcé qui sera mis en place.
- Les commissions municipales ne pourront plus se réunir jusqu'à nouvel ordre.
- Le conseil municipal aura lieu à huis clos.
- La mairie met à votre disposition en version papier, à l'extérieur : l'attestation de déplacement dérogatoire, le justificatif de déplacement professionnel et le justificatif de déplacement scolaire.
- Le marché de plein vent reste ouvert.
- Les personnes souhaitant bénéficier des services mis en place par la mairie (courses,...) peuvent se signaler au CCAS : 05.61.73.53.10.
- **Le plan Vigipirate renforcé a été levé au niveau maximal par le gouvernement. Nous vous demandons de ne pas rester en double file devant les écoles ou de ne pas stationner sur des places non autorisées.**



Pour avoir les informations de dernières minutes d'Auzeville-Tolosane, abonnez-vous au Flash Infos municipales.

Facile : vous allez sur le site internet de la mairie : www.auzeville.fr, sur la page d'accueil cliquez sur abonnement au flash infos, renseignez votre adresse mail et n'oubliez pas de valider votre inscription à réception du message sur votre messagerie.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur son site internet : www.auzeville.fr



Inscrivez-vous au Flash Infos

